

**Le bilan financier actuel couvre 15 mois du 1er Octobre 2023 au 31 décembre 2024.
Prochain bilan janvier 2026.**

Les grandes évolutions du bilan financier :

- Nous avons acheté plus de **128 000 euros de marchandises** à nos producteurs partenaires (Galline Felici, TYL, Iris Bio, maraîchers locaux et autres partenariats). *C'est quasiment le double du précédent exercice.*
- Le nombre d'adhérents a augmenté de 50% pour atteindre quasiment 300 adhérents fin 2024. (pour 200 adhérents en 2023)
- **La marge réelle sur les GAS est de 15 694 €, soit 11.59% en moyenne sur les 15 mois.**

Depuis la fin d'année la marge est fixée pour la saison, par l'Équipe Choix Produits et le CA en fonction de la connaissance du producteur et de sa situation → 3 taux pour un équilibre financier conservé pour CaSA : **3%** pour les producteurs ayant besoin d'un soutien important / **12%** pour les producteurs en situation équilibrée / **20%** pour les producteurs, ou structures, solides et en capacité d'aider d'autres producteurs



	Valeur	%
Total ventes	151 000 €	100 %
Achats + transport + stripe	- 135 306 €	88.40%
Marge	15 694 €	11.59%

Certains adhérents commandent car la cagnotte existe ...

Le montant moyen de l'adhésion passe de 10.13€ à 15.84€ ceci s'explique par un plus grand nombre optant pour un montant à 20 €

Cagnotte solidaire AYNi :

Le système de code promo mis en place (10-20-30%) facilite son utilisation.
Le solde de la cagnotte est de 83 €

Adhésions :

Cotisations à l'association : 4689€
Adhérents de l'association : 296
Adhésion moyenne : 15.84€

Bilan financier 2024

AG du 31 janvier 2025

Bilan 2024 du 1er oct 2023 au 31 déc 2024				
CHARGES	2023/2024	Détails	PRODUITS	2023/2024
60- Achats	130 397 €		70- Ventes de produits finis, prestat. de services	151 003 €
Prestations de services			Vente de produits	151 003 €
Achats marchandises	128 512 €			
Autres fournitures	1 885 €			
61- Services extérieurs	14 012 €			
Locations	9 060 €			
Charges locatives	4 018 €			
Assurance	225 €			
Documentation				
Electricité, gaz, eau	709 €			
			74-Subventions d'exploitation	32 383 €
62- Autres services extérieurs	10 759 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	648 €		Fontaine	18 625 €
Publicité, publication	622 €		Creap	13 758 €
Déplacements, missions	32 €			
Frais postaux et de télécommunications	1 232 €			
Services bancaires, autres	3 079 €			
Frais de transports	3 794 €			
Foires et exposition	1 351 €			
63- Impôts et taxes	63 €		75- Autres produits de gestion courante	5 193 €
Impôts et taxes sur rémunération			Cotisations	4 689 €
Impôts directs	63 €		Collectes	503 €
64- Charges de personnel	41 490 €		76- Produits financiers	334 €

Le 23/01/2025

Bilan financier 2024

AG du 31 janvier 2025

Rémunération des personnels	24 748 €		
Charges sociales	16 606 €	77- Produits exceptionnels	-75 €
Autres charges de personnel	135 €		
		78- Reprise sur amortissements et provisions	
65- Autres charges de gestion courante	99 €		
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles			
68- Dotation aux amortissements			
Total des charges	196 819 €	Total des produits	188 837 €
86- Emploi des contributions volontaires en nature	0 €	87- Contributions volontaires en nature	0 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	196 819 €	TOTAL DES PRODUITS	188 837 €
RESULTATS 2023/2024	-7 982 €		
PRET PDCA	10 000 €		
SOLDE au 30 sept 2023	1 287 €		
Solde au 31 déc. 2024	3 305 €		
Solde au 20 janv. 2025	3 731 €		

Analyse du compte de Résultats

Le 23/01/2025

◆ En **2023**, l'association s'est dotée d'un petit **local** sur St-Omer afin d'avoir un espace d'accueil et de stockage, un bureau, un lieu de petite distribution. Cette même année, elle a obtenu une **subvention de la Région** pour pouvoir créer son 1er poste salarié en octobre, ainsi qu'une **avance sur trésorerie de Pas-De-Calais Actif** (PDCA). Le poste salarié couvrait les missions de coordination du projet associatif et le développement des actions de sensibilisation et dispositifs solidaires.

◆ En **2024**, CaSA a obtenu un **co-financement** pour le poste salarié auprès de l'Institut Fontaine, et a déménagé dans un local plus adapté à ses besoins et plus confortable. Cette année, elle a également bénéficié d'un **DLA** (Dispositif Local d'Accompagnement) financé par PDCA apportant l'expertise d'un consultant pour **consolider le modèle économique et élaborer la stratégie de développement**. Durant 6 mois, elle a fait un diagnostic profond pour mettre davantage en cohérence sa forme et son fond. Beaucoup de modifications en ont découlé : nouveaux statuts, nouveau mode de gouvernance, nouvelle comptabilité.

Cependant, depuis cet automne, **des éléments ne se déroulent pas comme espéré** : non obtention du rescrit fiscal qui, entre autres, empêche la reconduction d'une subvention.

En novembre, l'équipe compta-gestion annonce le budget 2024 **déficitaire**. L'association utilise donc l'avance de PDCA pour équilibrer ses comptes avant fin décembre. Le **budget prévisionnel 2025**, associant remboursement de l'avance PDCA + baisse significative des subventions, implique une réduction des charges de fonctionnement.

◆ Pour gérer la problématique, nous nous sommes réunis en **Conseil d'Administration samedi 7 décembre** autour de **4 scénarios possibles pour 2025** : maintien local + poste salarié / maintien poste salarié + arrêt local / arrêt poste salarié + maintien local / arrêt poste salarié + local.

En ayant pris en compte nos disponibilités et la charge actuelle de missions, nous avons voté pour le scénario 4.

En **2025**, CaSA a besoin de vivre une année « recharge de batteries » avec des actions adaptées à ses moyens financiers et humains. Elle remet d'aplomb ses comptes, soulage la pression financière, réduit ses charges pour :

- construire une assise financière plus solide
- rembourser l'avance de trésorerie PDCA
- changer de logiciel de comptabilité
- suivre un autre DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) (Cédric & Fabienne) financé par PDCA apportant l'expertise d'un consultant pour renforcer nos compétences et outils en gestion
- répondre à 2 subventions publics FDVA et Budget Citoyen

